



Mesdames, Messieurs
les conseillers communautaires

Cher(e) collègue,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le **lundi 02 mars 2026 à 20h30**, salle « Marcel PATOUX », 1 rue de Nogent à Laigneville et vous prie de bien vouloir trouver ci-joints l'ordre du jour comportant des points non limitatifs, avec, afin de respecter les délais légaux, la note explicative de synthèse relative aux budgets, et les documents budgétaires annexes.

Un second envoi sera effectué le **mardi 24 février 2026** comportant la note de synthèse relative aux autres points de l'ordre du jour.

Je vous rappelle que conformément à la Loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le Conseil Communautaire ne délibérera que sur les questions inscrites à l'ordre du jour qui sera complété, et de la présente note de synthèse ainsi que de celle qui sera transmise le 24 février 2026.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, mes sincères salutations.

Le Président,

Olivier FERREIRA

PJ : Ordre du jour et notes explicatives

✂
.....

POUVOIR

Je soussigné(e), donne pouvoir à
Monsieur ou Madame
afin de me représenter à la réunion du Conseil Communautaire, convoqué(e) pour le **lundi 02 mars 2026 20h30** et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, signer tous documents et généralement

faire le nécessaire. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le (porter à la main « BON POUR POUVOIR » et signer)